

LE MOT DE LA REDACTION

Premier bulletin municipal de l'année 2003, Kéchö vous parvient avec un peu de retard, après le temps nécessaire qu'il a fallu consacrer à l'après Érica.

Il nous permet en ce mois de mai, de nous replonger un peu dans notre histoire.

Il y a quinze ans en effet, la poignée de main entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur scellait les Accords de Matignon.

Dix années plus tard, l'Accord de Nouméa pérennisait une volonté partagée de tracer un destin commun pour les femmes et les hommes de ce pays et d'intégrer avec le temps, l'idée d'en devenir citoyen à part entière.

Si certains ici ont longtemps pensé qu'ils n'étaient pas les citoyens de leur propre pays, s'ils l'ont crié et combattu, il est de leur devoir aujourd'hui d'expliquer aux jeunes générations combien être citoyen dans son pays en devenir, est d'abord une prise de conscience mais aussi des efforts partagés et une grande responsabilité.

Laissons rêver nos adolescents qui se construisent mais brisons leurs mythes aussi : il n'existe aucune société humaine, aucun état jeune ou ancien sans code de conduite, sans règle établie et sans sanction.

L'avenir du pays se construit, notre commune participe aussi à cet immense chantier et innove pour répondre aux besoins de sa population qui a le droit — comme ailleurs — au développement, à l'ouverture et à la nouveauté.

L'installation d'une médiathèque, les opérations menées dans l'Ogaf, les aménagements de lieux de rencontres sportives ou culturelles en sont les témoins.

Le bien-être sanitaire de tous les habitants de Canala est une priorité. La réflexion menée au sujet de l'assainissement, de l'eau potable ou de la gestion de nos déchets est en cours de concrétisation.

Ceux qui se sont levés aux siècles passés pour défendre un idéal ont laissé aux générations d'aujourd'hui un rôle difficile à tenir peut-être, mais tellement porteur aussi, celui de bâtir.

Un travail de longue haleine, des efforts au quotidien, un comportement nouveau face aux réussites personnelles ou collectives, du courage et de la persévérance, le désir de toujours mieux faire... Bien sûr que le chemin est difficile mais on n'a rien sans rien ! ...

"Il faut aller jusqu'au bout de nos rêves". Nous vous souhaitons une bonne lecture.

LA RÉDACTION



SOMMAIRE

Les infos municipales

Les conseils municipaux	4
Civisme : combattons le feu	5

La commune en travaux

• Electrification des terrains sportifs en tribu	6
• Le réseau routier	6
• La nouvelle médiathèque	6
• Aménagement de la place du village	7
• L'aire de repos de Négropo	7
• Le faré de la mairie	7

Les projets d'infrastructures publiques au service du développement

• L'eau d'hier et d'aujourd'hui	8-9
• Le futur centre d'enfouissement technique	10-11
• L'ancienne mairie devient salle socio-culturelle	12
• Un plan d'urbanisme directeur pour Canala	13
• Définition d'un schéma directeur d'assainissement et de traitement des eaux usées et pluviales	14
• Une salle polyvalente au service de la population de Canala	15
• Aménagement d'un espace culturel, sportif et de loisirs	16
• Le lotissement tribal de Tenda-Koumendi	17

Climat

• Le cyclone Érica	18-19
--------------------------	-------

Développement économique

• L'OGAF : un centre d'approvisionnement et de tri	20-21
--	-------

Les gens d'ici

• Marc Oiremoïn	22-23
• Yvonne Boo	24-25
• Quand les vieux racontent	25

Histoire

• L'arrivée de l'évangile en pays Xaracuu	26-27
---	-------

À la découverte de notre région

• Canala, le bord de mer	28-29
--------------------------------	-------

Initiatives locales

• Les sculpteurs de Canala	30
• Enregistrement du groupe Wadema	31

Ça s'est passé chez nous

• Océania de VTT	32
• La fête des écoles	32
• Les 10 ans de l'école de Ného	33
• Journée rap et cours de danses	33
• Inauguration de la mairie annexe à Nakéty	33

Hommage

• Boniface Brukoo	34
• Infos pratiques	35

REACTIONS A KÉCHÖ

Lecteurs attentifs, vous avez vous aussi remarqué quelques erreurs dans le dernier bulletin municipal, essentiellement liées à des problèmes techniques. La rédaction et les concepteurs de la revue vous présentent leurs excuses.

En attendant de revenir "au Pays" — bientôt — c'est Canala qui vient jusqu'à nous. Depuis que Kéchö existe et que l'on nous le transmet avec gentillesse, ici en France à Bourleuf, nous avons le plaisir de retrouver les lieux et les visages familiers connus il y a quelques années. Nous avons aussi un autre plaisir, celui de découvrir au fil des pages, les paysages transformés et les nouveaux acteurs de la



vie locale et la vie qui va de l'avant. On attend donc avec impatience, comme les autres fois, le prochain numéro qu'on lira — comme on peut le voir — en famille !!

Kéchö, en un mot porte bien son nom, il sait être le lien fort et serré entre nous les "pongara" immigrants de Tenda-Nakéty et vous les Kanak de Canala. On pense bien à tous les amis. Les Guyot.



Erratum : Dans le texte "Relais à Ouvéa", il fallait lire : "On ne peut pas passer sans remarquer la racine de banyan qui, dit-on rejoint sous la mer la côte d'Ouvéa où se trouve l'arbre à laquelle elle appartient. Elle symbolise les liens entre les habitants de la Grande Terre et ceux des îles. La présence de cette racine laisse un peu perplexe puisqu'il n'y a pas de banyan dans les environs".

Numéro 4 - Mai 2003

Directeur de la publication :

Gilbert Tuyenon, Maire de la commune de Canala.

Rédaction et photographies :

Association Xwâdo-Club Presse. Canala.

Maquette, réalisation :

Ile de Lumière (BB) : 28.98.58

Impression :

Artypo

Mairie de Canala - 98813 Canala.

Téléphone : 42.31.09 - Télécopie : 42.32.67

Le bulletin municipal de "Kéchö" est tiré à 2 000 exemplaires et distribué gratuitement. Vous pouvez vous le procurer à la Mairie de Canala ou au bureau du tourisme de la Province Nord au Village de Nouméa.

"Kéchö", (magnagna)

C'est le nom en Xârâcùù — la langue kanak de la région de Canala - La Foa - Thio - Bouloupari - Sarraméa - Kouaoua — d'une liane que tout agriculteur connaît bien. Elle grandit dans les champs et est rarement consommé aujourd'hui. Très solide, les anciens la tressaient pour fabriquer des nasses. On raconte aussi que nouée, elle servait de calendrier. Ces liens végétaux sont utilisés pour attacher les ignames ou pour entourer les feuilles de bananiers fermant le bougna.

Nom choisi pour le bulletin municipal de la commune, "Kéchö" symbolisera les liens solides et durables qu'il veut créer entre les hommes et les femmes de la commune et du Pays.

LES CONSEILS MUNICIPAUX EN BREF

Conseil municipal du 9 octobre 2002, les délibérations suivantes ont été adoptées

Les subventions votées

Les aides suivantes ont été accordées pour le financement de matériel de musique, de constructions, pour des frais de fonctionnement, des déplacements sportifs ou des projets de classe d'établissements hors commune.

- Association Nemeguy : **100 000 Fcfp**
- Association Soo Me Kwe : **300 000 Fcfp**
- FFC de VTT : **100 000 Fcfp**
- Producteurs fruitiers et vivriers : **50 000 Fcfp**
- Association Wadema : **100 000 Fcfp**
- Comité paroissial : **3 000 000 Fcfp**
- Standard Sport Canala : **50 000 Fcfp**
- JS Lyona Football et volley : **100 000 Fcfp**
- Kass Fou : **100 000 Fcfp**
- Club de Rugby : **100 000 Fcfp**
- AS Bogota : **50 000 Fcfp**
- US Gélima : **50 000 Fcfp**

Ordre du jour du Conseil Municipal du 27 décembre 2002

- Vote des centimes additionnels,
- Classement de la route de Boakaine, nouvellement goudronnée (428, longueur 2,5 km),
- Plan de financement du contrat de développement Etat-Commune : adduction d'eau potable, période (2002-2004).

Le montant total est de 200 000 000 Fcfp pris en charge respectivement par :

- la commune : 84 000 000 (40%),
- l'Etat : 126 000 000 (60%).

Ordre du jour du conseil municipal du 12 mars 2003

- Débat d'orientation budgétaire,
- Adoption d'un vœu sur le collègue privé Do Mwa

- Lycée Touho : **50 000 Fcfp**
- Segpa Bourail : **20 000 Fcfp**
- Sainte Marie Païta : **50 000 Fcfp**
- Handicapés Xaracùù : **150 000 Fcfp**

Exécution du budget 2002

Section de fonctionnement

65 % des opérations ont été réalisées.

Section d'investissement

45 % des prévisions ont été engagées, contre 21 % pour 2001 à la même époque.

Le point sur les travaux routiers

L'assainissement des routes de Neho et Mia-Kuinet est programmé.

La route de Ouassé verra son tracé modifié et les travaux débiteront dès la fin des levés topographiques.

Ordre du jour du Conseil Municipal du 28 mars 2003

- Le budget primitif 2003 de la commune de Canala est arrêté à la somme de :

697 052 684 Fcfp

- Section de fonctionnement : 438 590 273 Fcfp
- Section d'investissement : 258 462 411 Fcfp

- Cyclone Erica, inscription d'une aide pour venir au secours des sinistrés du cyclone à hauteur de 1 000 000 Fcfp.

- Le conseil municipal a retenu pour 2003 les nouvelles opérations ci-après :

- Matériel technique : 40 000 000 Fcfp,
- Matériel roulant : 15 000 000 Fcfp,
- Maisons communes : 20 000 000 Fcfp,
- Pépinière municipale : 15 000 000 Fcfp.

Civisme :

“Combattons le feu”

Feux de brousse : une catastrophe écologique et humaine

Impuissants, nous avons regardé nos forêts s'enflammer en novembre et en décembre derniers. Nous avons observé la mort lente des flancs de montagnes et vu mourir pins colonnaires, banyans ou bois de fer. Nous avons assisté à la mort de ces arbres si joliment enracinés dans notre terre et dans notre culture sans pouvoir leur porter secours. Ces flammes qui jaillissent çà et là, sans jamais prévenir, sont dans la majorité des cas une œuvre tristement humaine. Inconscience, envie de faire du mal, pyromanie ou simple jeu, ces gestes criminels ont des conséquences souvent irréversibles sur l'environnement.

Les arbres ou les plantes qui ont mis des dizaines d'années pour pousser sont détruits en l'espace d'une journée et remplacés par une végétation qui ne présente aucun intérêt pour les animaux de la forêt, pour la nature et les hommes qui en



vivent. Goyaviers, fougères ou niaoulis poussent alors sur des terres désormais nues et appauvries en sels minéraux. La végétation devient plus rare, les réserves souterraines d'eau, les sources ou les cours d'eau s'assèchent... Le sec attire le sec et le sec attire le feu... Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ?

Les feux et la loi

La Province Nord a voté une délibération, le 2 décembre 1997, qui fixe les dates d'autorisation et d'interdiction des feux. Les feux sont autorisés du 1er au 30 septembre pour le défrichement, le nettoyage, la des-

8 mois après, la nature n'a pas repris sa place.



truction d'ordures ou le débroussaillage à condition qu'ils soient allumés à plus de 30 mètres des habitations.

Ils sont interdits du 1er octobre au 31 décembre.

La loi est très sévère pour les personnes mettant le feu volontairement. Recherchées, elles seront toujours poursuivies et traduites en justice. Elles risquent jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et la prison à perpétuité en cas de mort d'homme.

Les solutions

Une prise de conscience individuelle et collective d'abord. Nous sommes très nombreux à Canala à vivre d'une agriculture d'auto-suffisance. Plus nous appauvrirons nos terres, moins les récoltes seront bonnes et notre vie quotidienne en dépend.

Il faut s'inspirer des gestes ancestraux aussi et qui sont simples : nettoyer autour du périmètre que l'on va enflammer. Les flammes ne dépasseront pas les limites. Former une équipe de pompiers, c'est souvent ce que réclament nos enfants très sensibilisés par ce fléau et qui avouent "souffrir de voir la souffrance des arbres". Mais quelle équipe d'hommes du feu et avec quels moyens, pourrait-elle lutter contre les flammes qui ont détruit des jours durant les pentes inaccessibles des massifs de Boakaine, de Bogota, de Kuinet ou de Méhoué ?

LA COMMUNE EN TRAVAUX

Le programme d'électrification des terrains sportifs en tribu démarre à Nonhoué, Boakaïne, Mérénémé et Gélima...



La nouvelle médiathèque de Canala ouvrira ses portes en mai 2003



Le réseau routier : avant le goudronnage, l'assainissement des routes municipales dans les tribus (Ného, Kopéïa, Kuinet et Mia)



À la mairie, après les travaux de réhabilitation des bureaux, le chantier se poursuit avec les aménagements extérieurs



Aménagement de la place du village et d'une aire de jeux pour les enfants



En partenariat avec la Province Nord et la MIJ Nord, une aire de repos est installée à Négropo



Sous la responsabilité de Benoît Néchéro, un faré est en construction dans les jardins de la Mairie qui disposera ainsi d'un lieu de travail et de cérémonie



INFOS MUNICIPALES

INFOS MUNICIPALES

L'EAU : D'HIER ET AUJOURD'HUI

L'eau d'hier

Avant la période coloniale, en dehors des techniques d'irrigation des tarodières, on ne trouve pas de réalisations qui prouveraient que nos anciens maîtrisaient l'eau à des fins domestiques.

Seule certitude, ils employaient des calebasses qui servaient à son transport ou à son stockage et qui relevaient de la responsabilité des femmes.

Les besoins n'étaient bien sûr pas les mêmes qu'aujourd'hui. Les habitations étaient éloignées les unes des autres, installées près des points d'eau pour des raisons pratiques.

Le problème des eaux usées ne se posait pas puisqu'on n'utilisait pas de savon, de lessive ou de détergents.

Les hommes étaient malgré tout prévoyants. L'eau, précieuse pour leur survie, avait avant tout une utilité alimentaire. L'irrigation des cultures de taros en terrasse était soigneusement entretenue et permettait d'éviter les famines en période de sécheresse.

Hormis cet aspect, la gestion de l'eau n'était pas un tracas dans la vie quotidienne et domestique. L'arrivée des missionnaires bouleversera la vie des populations. Regroupés en tribu autour des missions ou des temples, éloignés des traditionnels points d'eau, les Kanak ont été de plus en plus soumis à une occidentalisation de leur mode de vie.



Canalisation sur le site de La Crouen

Il a fallu alors inventer d'autres techniques pour gérer les nouvelles habitudes de ces regroupements humains.

Inspirés peut-être par les principes d'irrigation des tarodières, les missionnaires ont alors construit des canalisations en bambou qui transportaient l'eau des rivières ou des sources vers les lieux d'habitation et permettaient aussi l'évacuation des eaux usées. Des eaux usées qu'il fallait désormais gérer, les besoins de la population augmentant : lavage des robes mission, des shorts ou des manous, des ustensiles de cuisine, utilisation de savon...

Une eau qui s'écoulait en permanence de ces conduites de bambou et qui inévitablement stagnait, apportant son lot de problèmes sanitaires.

En 1937, le Pasteur Leenhardt rendait compte d'autres bouleversements et incitait à mener une réflexion sur ce patrimoine naturel vital :

"Hélas, les Européens ont laissé le bétail piétiner et détruire ces canalisations qui fertilisaient des savanes entières. D'un pays que les sauvages avaient merveilleusement irrigué, les civilisés sont en train d'en faire un pays qui se dessèche. L'île ne retrouvera sa verdure et ce charme qui frappa si vivement les premiers voyageurs, qu'au jour où la politique de l'eau sera l'une des règles inflexibles de la colonisation".



L'eau d'aujourd'hui

Dans notre commune, certaines vieilles habitudes sont encore bien ancrées au sein de la population. Comme nos pères ou nos grands-pères, on laisse facilement couler l'eau sans raison alors qu'il est aujourd'hui facile d'avoir le réflexe de fermer le robinet.

Comme elle est partout autour de nous, dévalant des cascades ou coulant dans le lit des rivières, on se dit qu'elle n'arrêtera pas si vite son voyage et nous ne l'économisons pas.

Souvent enfin, son captage est "fait maison" : un tuyau, l'installation d'un petit barrage et le tour est joué. Le système des canalisations communales date parfois d'un autre temps et il suffit de quelques usures dans les tuyaux d'alimentation, de légères infiltrations pour que l'eau que nous consommons soit souillée.

Et lorsqu'elle ne respecte pas les critères de potabilité, l'eau est aussi source de maladies : problèmes de peau, gastro-entérite, diarrhées qui peuvent se révéler dramatiques pour les jeunes enfants ou les personnes fragilisées.

La présence encore insuffisante de fosses septiques entraîne aussi des problèmes d'hygiène et de santé publique. Stagnante, l'eau attire les rats ou les moustiques et dégage des odeurs pas toujours agréables. Et triste constatation, les feux de



Canalisation aérienne Mèhoué-Cuewa

brousse, hélas souvent volontaires pendant la saison sèche, détruisent les sources et contribuent à bouleverser l'écosystème. Seule consolation peut-être, nous vivons dans une des rares communes du territoire où l'eau est gratuite, mais à quel prix ?



Canalisation du bassin de Cuewa

L'eau de demain

A Canala comme dans de nombreuses communes de la Province Nord, la maîtrise de l'eau est donc devenue essentielle. Pour l'économiser bien sûr, mais aussi pour mieux la gérer afin que chacun d'entre nous puisse bénéficier d'une eau de qualité, au débit régulier et d'un assainissement qui contribue au bien-être des populations.

Un travail de titan, car tout est à réhabiliter et la mise en place des réseaux, leur entretien, les problèmes d'assainissement ou le traitement de l'eau sont des charges financières énormes pour la commune.

Plus de 150 km de canalisations sont à rénover, des bassins à mettre aux normes, de l'eau à traiter pour qu'elle soit enfin potable soit une opération qui est estimée à 800 millions.

Pour la période 2002-2003-2004, un contrat a été signé avec l'État pour 210 millions (60% de prise en charge État, 40% à la charge de la commune).

Nul doute que cette nouvelle qualité de vie aura aussi un coût pour les consommateurs que nous sommes... Mais ce nouveau challenge vaut peut-être le coup !

le programme d'Adduction d'Eau Potable

L'étude du réseau AEP a été confiée à MM. Santacroce Michel et Whurlin Arnaud de Technique Construction (bureau d'études installé à Bourail). On disposera bientôt d'une vision d'ensemble du réseau d'eau à Canala et permettra de définir les travaux prioritaires de ce vaste chantier.

LE FUTUR CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

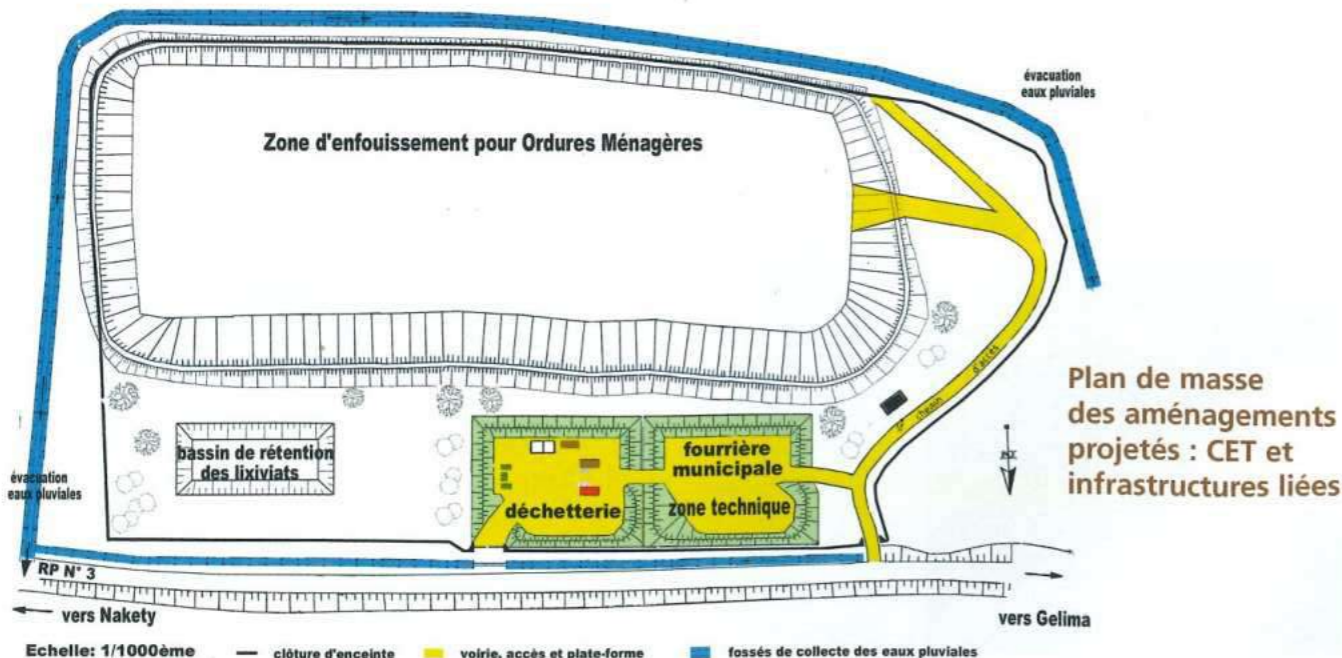
Le stockage des ordures ménagères et des autres déchets — piles, batterie, métaux, etc... — est devenu un vrai problème dans les villages de brousse ou dans les îles. Un problème qui ne date pas d'aujourd'hui mais qui s'amplifie : nous consommons de plus en plus de produits manufacturés et nos poubelles se remplissent donc beaucoup plus vite qu'avant. Bruno Marque, de l'entreprise Hydro Consult a analysé le problème de la gestion des déchets à Canala après avoir mené une étude sur Ouvéa et participé à l'aboutissement du projet de CET, opérationnel depuis l'an 2000. Dans notre commune, les deux réalisations suivantes étaient nécessaires : la résorption de l'actuel dépotoir, trop près du village et créateur de pollution dans les palétu-viers et l'eau qui les entoure, et la réalisation d'un Centre d'Enfouissement Technique.



La résorption de l'actuel dépotoir

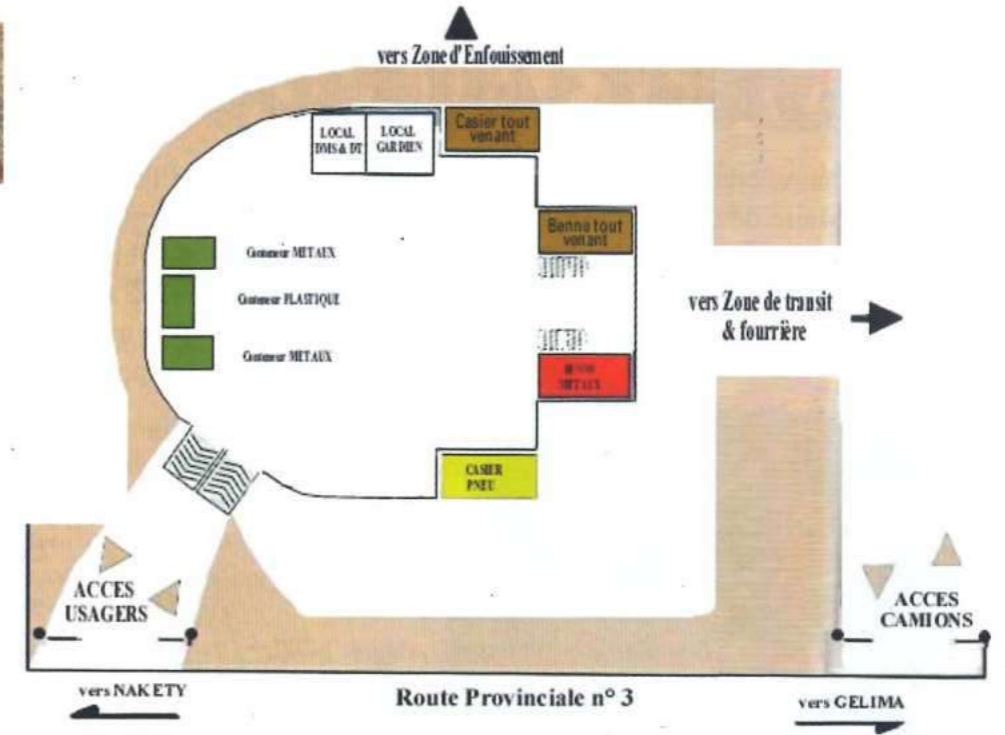
Le dépotoir communal actuel est une décharge brute. Pêle-mêle on y trouve les ordures ménagères, les piles, les carcasses de frigo ou les animaux morts. Régulièrement, ces déchets sont repoussés au fond du terrain pour y être brûlés. Pour résorber ces pollu-

tions et protéger à long terme la faune et la flore qui entourent la décharge, l'idée serait d'enfouir les déchets dans une enveloppe parfaitement étanche par des procédés modernes. Le tout serait recouvert d'une zone de terre sur laquelle on mènerait une opération de reboisement. Au bout de quelques années, le site redevenu agréable et esthétique mettrait en valeur le chenal construit par nos vieux, le long de la seule route du village ayant un accès direct sur la mer.



Un outil économique

Ce CET pourrait être géré par la commune. Un gardien, responsable du site, serait chargé de l'enfouissement et du tri des déchets. En ce qui concerne le ramassage des sacs d'ordures au bord des routes ou dans les Points d'Apport Volontaire, il pourrait être aussi à la charge de la commune mais rien n'empêcherait une société privée locale d'en faire un outil économique.



La réalisation du CET

Il faudra alors aller stocker nos ordures ailleurs. L'endroit existe puisque depuis plus de 10 ans, une parcelle de terre a été choisie pour la création d'un nouveau dépotoir au pied du col de Crève Cœur. Preuve que le problème de la gestion des ordures n'est pas nouveau. Ce lieu correspond aux normes européennes et se trouvera à 10 minutes des zones les plus habitées : Nakéty, Gélima, Kuinet, le village, Nonhoué ou Méhoué et suffisamment loin des habitations. Ce qui paraît novateur, c'est l'idée de concentrer les déchets dans un même lieu et d'éviter les dépotoirs sau-

vages. C'est aussi la forme que prendrait cette zone qui se doterait de trois structures distinctes. Une déchetterie pour les ordures ménagères, une zone de transit pour les piles, les pneus, les carcasses métalliques ou les huiles de vidange afin de les stocker en vue d'un recyclage. Enfin, un bassin serait aménagé pour les bio-gaz. Les tribus de Ouassé, Boakaine, Néropo, Haouli, Nanon Kénérou ou Emma se trouvent en dehors de cette zone. Ce n'est pas pour cela qu'elles seront oubliées. Des Points d'Apport Volontaire, (PAV), pourraient être installés dans ces zones sous forme de containers, où l'on pourrait déjà amorcer un tri sélectif : ordures ménagères, piles et métaux. Les containers, vidés régulièrement iraient rejoindre le CET.

Pour s'informer sur le traitement des déchets en brousse

L'organisme ADEME, en collaboration avec la DTASS, mène une campagne d'information sur le traitement des déchets. Un CD et un film éducatif seront mis à la disposition des écoles ou des mairies. La construction d'un CET à Gomen, la gestion des ordures ménagères sur la côte Est et à Yaté et le Centre d'Enfouissement Technique d'Ouvéa y seront présentées. Enfin, sur le site internet de l'ADEME, chaque commune disposera d'un espace lui permettant d'apporter des informations sur sa gestion des déchets.

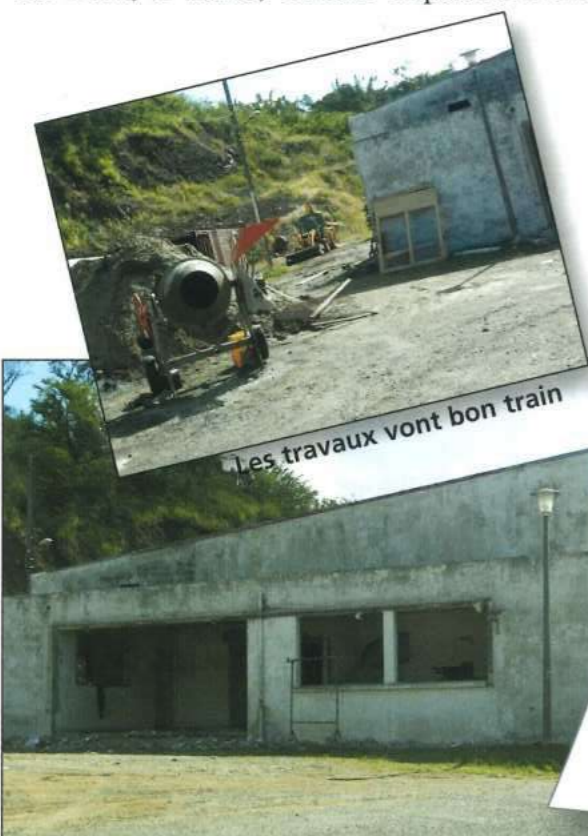
L'éducation citoyenne

Un tel projet présente l'avantage pour la collectivité publique d'offrir un nouveau service à la population. Un service qui tient compte des problèmes de santé publique en améliorant les conditions d'hygiène et qui se veut résolument écologique, ces nouvelles méthodes permettant aussi un meilleur respect de l'environnement. A chacun de se sensibiliser, de s'approprier des données nouvelles comme le tri sélectif des ordures, de contribuer à la disparition des dépotoirs sauvages en gardant à l'esprit que le respect des hommes et celui de son environnement sont étroitement liés.

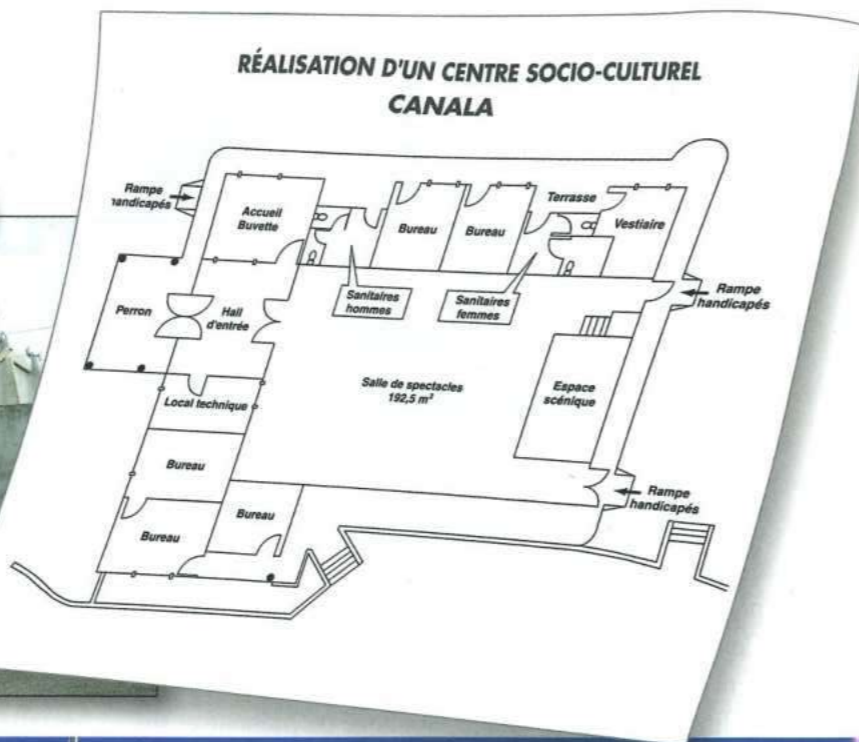
L'ANCIENNE MAIRIE DEVIENT SALLE SOCIO-CULTURELLE

L'ancienne mairie construite par Monsieur Emile Néchéro, Maire de Canala de 1967 à 1978, est en cours de rénovation. Les travaux devraient durer six mois, à terme, Canala disposera d'une salle

socio-culturelle de 200 places totalement équipée, qui portera le nom d'Eloi Machoro, en mémoire de la symbolique historique du 18 novembre 1984. Sa vocation sera d'accueillir l'organisation des manifestations culturelles et artistiques. La salle sera aussi à la disposition des associations pour leurs activités.



Les travaux vont bon train



UN PLAN D'URBANISME DIRECTEUR POUR CANALA

A l'instar d'autres communes de Nouvelle-Calédonie, Canala est sur le point de se doter d'un outil qui favorisera un développement plus rationnel.

Un PUD pour quel usage ?

Un plan d'urbanisme directeur a pour but à la fois de clarifier les règles relatives au droit des sols grâce à la représentation graphique (plans) et d'organiser dans le temps et l'espace, l'aménagement ou la protection des divers secteurs en fonction de la vocation future des terrains.

Ce que permet un PUD

- De concrétiser au travers des plans et règlements les grandes options d'affectation des sols du territoire communal, en précisant les usages des terrains dévolus à chaque zone et activité spécifique, les responsables communaux pourront de la sorte affirmer à la fois leur volonté de protection et d'aménagement de leur territoire, tout en programmant les financements nécessaires à son urbanisation future.
- De disposer en mairie de l'ensemble des documents graphiques, susceptibles d'éclairer et de guider toute personne à titre privé ou professionnel sur l'affectation des sols et les droits qui y sont liés.

Le contenu d'un PUD

Le rapport de présentation est important car il a pour objectif :

- D'analyser l'état initial de l'environnement communal.
- De présenter la synthèse des grandes orientations.
- De justifier les dispositions du plan tant pour les équipements à réaliser que pour les surfacages des zones urbaines ou naturelles prévus.
- De préciser certaines mesures nécessaires à la mise en œuvre du plan, notamment financières.

Le règlement

Le règlement est le document qui rassemble toutes les dispositions juridiques provenant du Plan d'Urbanisme Directeur et les références sommaires aux législations ne provenant pas du PUD. Le règlement d'un PUD comprend quatre titres assortis d'une annexe facultative :

- Titre 1 : dispositions générales.
- Titre 2 : dispositions applicables aux zones urbaines.
- Titre 3 : dispositions applicables aux zones naturelles.
- Titre 4 : dispositions applicables aux zones de réserve.

Les étapes de l'élaboration des Plans d'Urbanisme Directeurs

	Prescription de l'établissement du PUD	Groupe de travail	Consultation des services	Document de PUD rendu public	Enquête publique	Conférence inter-services	Publication du PUD	Approbation du PUD
COMMUNE	Délibération du conseil municipal demandant à la Province de prescrire l'élaboration d'un PUD sur son territoire	Le Maire constitue le groupe de travail	Le projet de PUD fait l'objet d'une procédure de consultation associant les différents services et collectivités publiques concernés	Le document de PUD est rendu public par délibération du conseil municipal	Enquête publique (elle peut être prescrite par la délibération de publication)	Mise en possession du conseil municipal de l'enquête publique en conférence inter-services	Par délibération du conseil municipal la commune approuve et publie le PUD et demande à la Province de l'approuver	
PROVINCE	Prescription de l'élaboration du PUD après avis du CAUPN par délibération provinciale	Le Président de la Province cite les personnes ou les services qu'il souhaite voir associer au Groupe de Travail	La DAN dresse des PV à chaque réunion du Groupe de travail et peut assister la commune dans l'ensemble de ses démarches et études					Par délibération, la Province approuve le PUD de la commune. Le PUD est considéré comme approuvé si l'Assemblée de la Province Nord ne s'est pas prononcée dans le délai d'un an

À la suite d'une consultation au premier trimestre 2003, la commune a confié la mise en place du PUD de Canala à la société SEFP associé à l'architecte Jarcet.

LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

AMENAGEMENT D'UN ESPACE CULTUREL, SPORTIF ET DE LOISIRS

Après l'installation d'une médiathèque communale qui ouvrira ses portes en mai 2003, la commune de Canala a engagé une étude d'aménagement d'ensemble d'un futur espace culturel, sportif et de loisirs. La zone localisée autour de l'actuel stade municipal, comportera :

- un village d'artistes,
- des installations sportives,

- un parcours santé,
- une espace culturel,
- une aire de pique-nique,
- des locaux techniques.

La réalisation de cet aménagement sera échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires et dotera à terme la commune d'un équipement que réclame le dynamisme du mouvement associatif de Canala.



LEGENDE

- Faré
- Passerelle
- Haie vive
- Arbre
- ⌋ Eclairage simple
- ⌋ Eclairage double
- Ligne haute tension
- Marais
- Grand palmier
- Banian
- Kaori
- Cocotier
- Passage piéton
- Poubelle
- Clôture
- Projecteur

Légendes

- | | | |
|----------------------------|-------------------------------------|-------------------------|
| 1. Médiathèque | 8. Terrain de foot (entraînement) | 14. Aire de pique-nique |
| 2. Village des artistes | 9. Boulodrome | 15. Aire de jeux |
| 3. Salle polyvalente | 10a. Local technique d'électricité | 16. Esplanade |
| 4. Logement du gardien | 10b. Local technique eau | 17. Étang |
| 5. Vestiaires et rangement | 11. Parcours santé | 18. Fontaine |
| 6. Snack | 12. Sentier | 19. Kiosque |
| 7. Stade omnisports | 13. Parking (347 places dont 8 bus) | 20. Forains |

À Nakety

LE LOTISSEMENT TRIBAL DE TENDA-KOUMENDI

À l'initiative du GDPL Tenda-Koumendi, l'ADRAF a engagé un projet de création d'un lotissement tribal à Nakéty, fruit d'un long travail de réflexion menée par ces partenaires, auquel la commune de Canala a été associée, trois années de travail ont abouti à un zonage précis d'occupation des

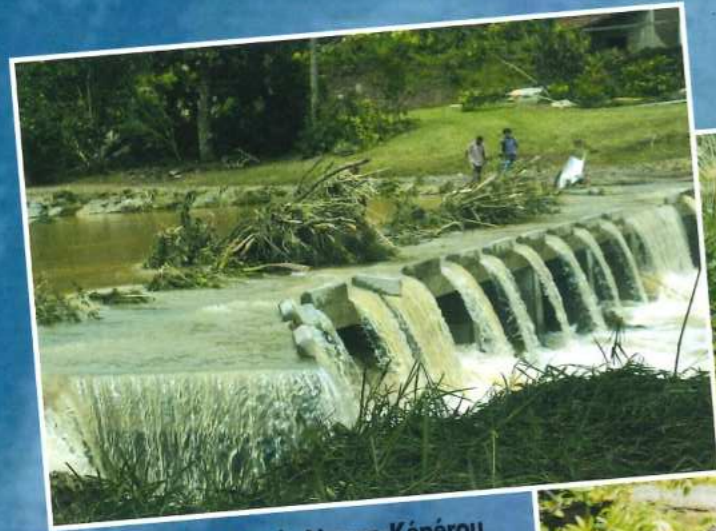
terres rétrocédées au GDPL. À côté de la zone habitat, une partie sera réservée aux activités économiques, une autre à l'agriculture. Sur la zone réservée à l'habitat, l'ADRAF et NC Project ont récemment rendu un dossier technique pour la mise en place d'un lotissement tribal.



Le plan de financement prévisionnel envisage la participation des intervenants suivants : la commune de Canala, le GDPL Tenda-Koumendi et les futurs attributaires des lots.

La Province Nord est également sollicitée pour soutenir financièrement ce projet d'installation des jeunes de la région de Nakéty. Présenté à Nakéty, le projet a reçu l'aval de la commune et du GDPL.

ÉRICA A BLESSÉ MAIS LA SOLIDARITÉ L'A EMPORTÉ



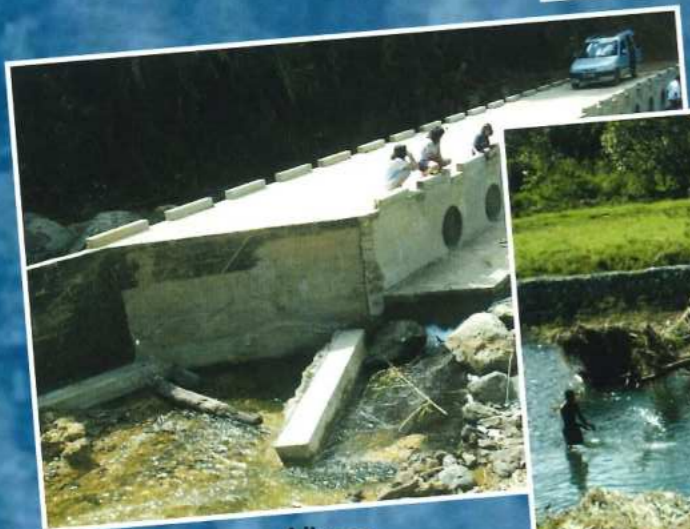
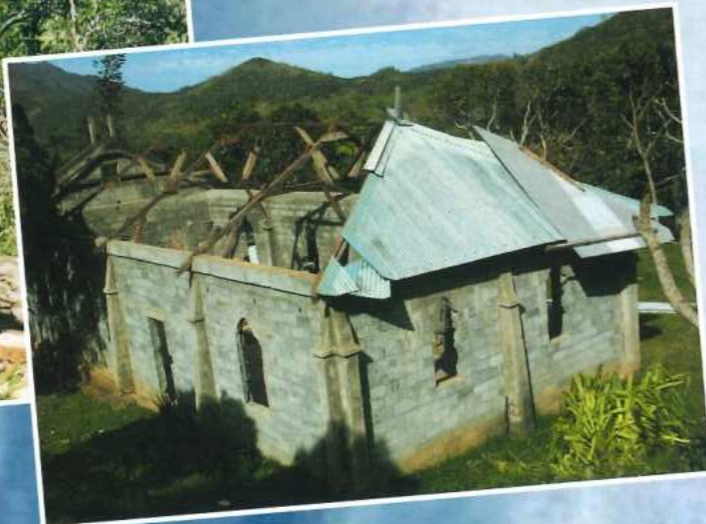
Le pont de la tribu de Nanon-Kénérou



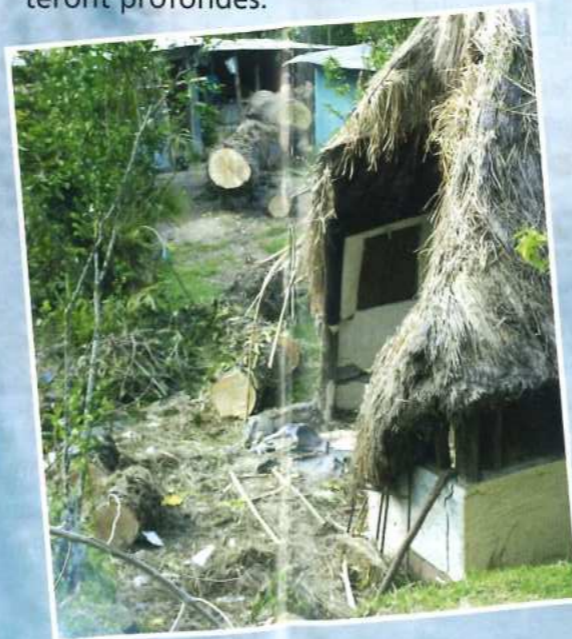
Désastre sur les fruits, la mandarine en particulier



Dégâts à Gélima...



Les infrastructures publiques ont gravement souffert d'Erica



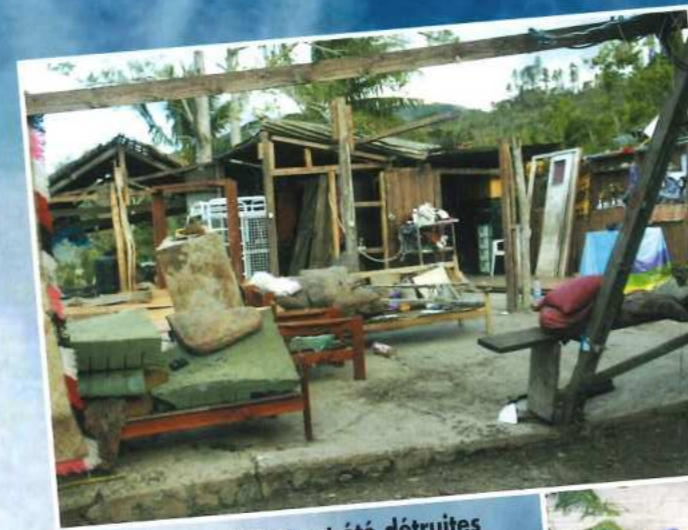
La nature qui sait nous être si généreuse sait aussi se montrer d'une violence inouïe. Erica nous l'a prouvé en frappant durement notre commune de ses vents violents et de ses rafales de pluie.

Elle est passée très vite mais nous garderons tous longtemps en mémoire sa brutalité. En témoignent les 175 habitations totalement détruites et les 397 endommagés sur l'ensemble de la commune.

Les hommes sont blessés et la nature meurtrière : 90 % des productions agricoles sont réduites à néant : bananiers arrachés, agrumes tristement jetés au sol, ignames emportés par les flots d'eau.

Mais nous n'appartenons pas à cette race d'homme qui baisse les bras. Après le silence éprouvant de l'après cyclone, la vie a repris comme s'il fallait nous prouver que nous étions les plus forts : ballets incessants d'engins municipaux, équipes d'Enercal, de la Dan ou de l'OPT, entreprises privées, passage des équipes de recensement des sinistres, aides alimentaires, enfants, femmes et hommes à l'ouvrage autour de leurs habitations contemplant le spectacle de désolation sans se décourager.

Des images fortes, nous en garderons tous. Mais s'il ne fallait qu'en retenir qu'une, après cette colère de la nature, ce sera celle du courage de la population de Canala, celle de la solidarité humaine ou administrative qui sait oublier les différences et s'unir pour que très vite, les plus démunis soient aidés et que la vie reprenne son cours même si — on le sait — les blessures d'Erica resteront profondes.



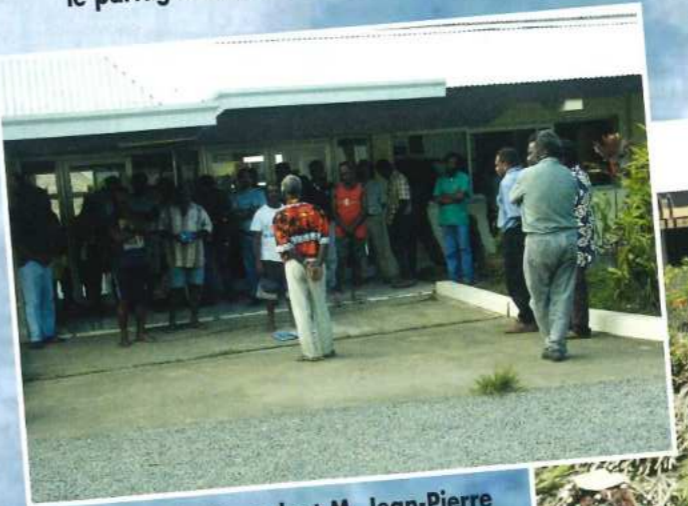
176 de nos maisons ont été détruites



Après avoir participé au recensement des dégâts, les coutumiers ont assuré le partage des dons et vivres



Photo souvenir avec la délégation de Yaté



Accueil des Maréens dont M. Jean-Pierre Yeiwéné (1er adjoint) et M. René Kaudré (Secrétaire-général)



Merci à la solidarité des gens des communes de Pouébo, Maré et Yaté

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

L'OGAF - UN CENTRE D'APPROVISIONNEMENT ET DE TRI

L'OGAF, ou comment maîtriser collectivement le développement économique

Les Opérations Groupées d'Aménagement Foncier sont un outil de développement local, mis à la disposition des collectivités de Nouvelle-Calédonie.

Des réunions d'information décentralisées organisées courant octobre, à Méhoué, Gélima, Nakéty et Emma ont permis d'en comprendre les enjeux.

Créés en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, la Province et les communes qui en font la demande ; impulsées par des particuliers ou des groupements, ces opérations permettent de rassembler des personnes, des idées et des finances autour de projets économiques définis et mis en œuvre

ensemble. Des projets économiques qui ne sont pas forcément tournés vers l'agriculture mais qui doivent tous œuvrer vers un meilleur être des populations.

L'ADRAF, la DAF ou la DDEE sont bien sûr très impliqués dans la mise en place de ces opérations.

En Nouvelle-Calédonie, les OGAF ont permis par exemple la ré-installation de la tribu de Ouéné à Ouégoa, la structuration d'activités liées à la pêche, au tourisme, à l'agriculture et au tourisme à Thio et à Yaté. A Ouvéa, c'est la filière cocotier qui a été mise en valeur.

Les partenaires de ces opérations, les responsables coutumiers seront aussi les membres de la commission qui sera chargée du suivi des projets.

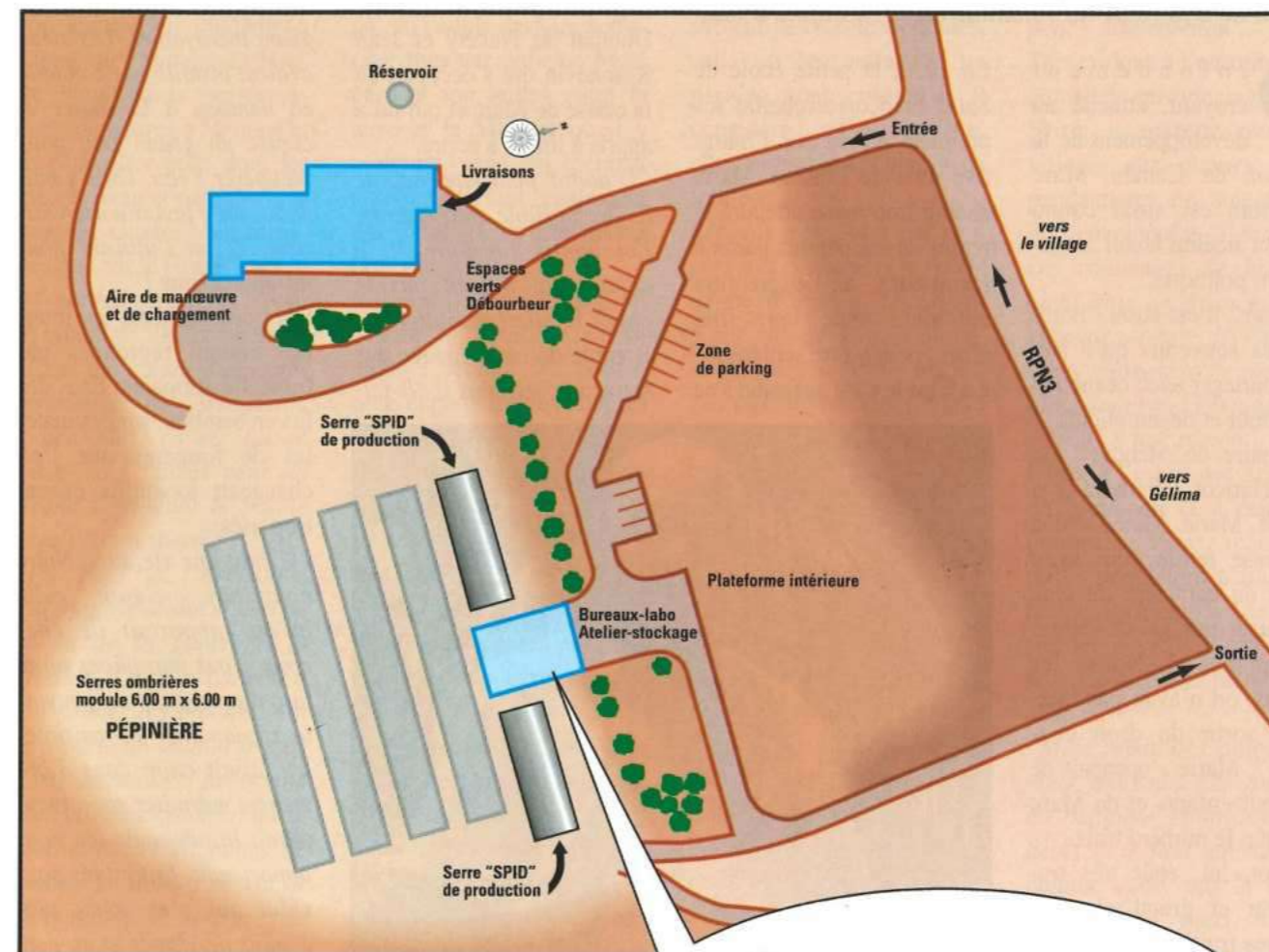
Les OGAF permettent de bâtir un programme sur mesure à l'échelle d'une commune et des projets de particuliers. Elles permettent d'accompagner ceux qui sont motivés

par un type de développement économique et qui sont prêts à inscrire leur projet dans le temps car on le sait tous, les bénéfices humains ou financiers se calculent au long terme. Le projet d'usine du Nord, bien que géographiquement loin de nous, devrait aussi permettre des retombées économiques dans notre région si nous savons anticiper. Les expériences d'OGAF dans d'autres communes ont abouti à des réussites. Saurons-nous relever ce nouveau défi ?

Des outils d'accompagnement

Parallèlement à la mise en route de l'OGAF de Canala, la commune compte soutenir la mise en place des outils, de développement destinés à accompagner les projets agricoles, en particulier l'agriculture fruitière et la production vivrière. Grâce à l'initiative et le soutien financier de la Province

Vue d'ensemble de la pépinière et du centre d'approvisionnement et de tri



Nord, un centre d'approvisionnement et de tri verra le jour prochainement. La pépinière municipale sera installée grâce à un autofinancement communal et avec le concours des fonds du budget de la délibération 104.

Les conclusions des études

Les diagnostics OGAF pilotés par l'ADRAF confirment les orientations provinciales et communales et la volonté des populations de Canala à entreprendre le développement agricole et touristique, à promouvoir leur savoir-faire et à va-

loriser les potentiels de leur terroir.

L'OGAF de Canala sera présentée au CNESEA à Paris en juin prochain.

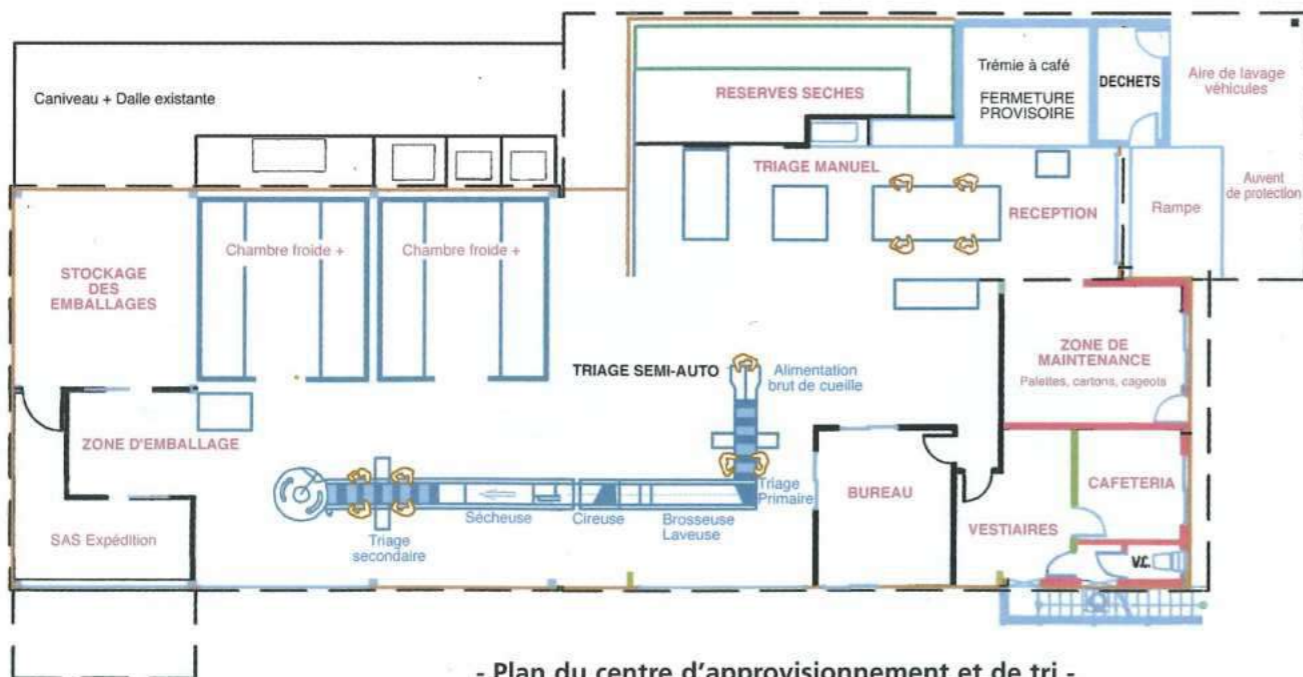
Les différentes étapes de la mise en place des OGAF

- **Définition d'un projet** de développement commun.
- **Réflexion** sur des objectifs communs et sur l'intérêt de développer telle ou telle filière.

■ **Analyse** des difficultés éventuelles (problème foncier, d'irrigation etc ...).

■ **Proposition de formation** selon les besoins et les projets retenus.

■ **Accompagnement** par tous les partenaires pour une durée qui peut aller jusqu'à trois années.



- Plan du centre d'approvisionnement et de tri -



Marc Oiremoin

Si Marc Oiremoin ne garde pas le souvenir de son baptême le 1^{er} novembre 1927, l'homme qui a procédé à cette cérémonie, le Père Luneau, aura certainement contribué à faire de lui l'homme qu'il est aujourd'hui.

Profondément croyant, attaché au développement de la Mission de Canala, Marc Oiremoin est aussi connu pour sa fidélité à son engagement politique.

A 75 ans, il est aussi l'homme des souvenirs qu'il sait faire partager avec beaucoup d'humour et de simplicité.

Originaire de Méhoué, son père Haricot Oiremoin y a épousé Marie Minoe, "une maîtresse femme qui avait hérité du caractère du clan Shawa et qui savait diriger son monde ! Nous, les enfants, on n'avait pas intérêt à sortir du droit chemin !". Marie s'occupait de ses neuf enfants et de Marc bien sûr, le numéro trois.

Haricot, lui, était très travailleur et grand planteur d'arbres fruitiers et de café.

Pendant la deuxième Guerre Mondiale, le colporteur Lucien Nédenon, engagé militaire, fournira à l'armée les mandarines ou le café cultivés à Cueva par la famille Oiremoin.

"Le grand chef Wathio était un visionnaire. Il avait prévu cette guerre et encouragé les gens de Méhoué à cultiver. La tribu avait priorité pour fournir l'armée en produits agricoles". C'est aussi pour cette raison, qu'aujourd'hui encore, les familles Oiremoin, Tuiyénon, Oniary, Dohouade, Moassadi ou Toumoin travaillent toujours ces terres.

En 1930, la petite école de Saint François accueille ses premiers élèves sur l'initiative du Père Luneau. Marc, encore trop jeune attendra le retour de ses parents partis à Hambourg à l'exposition coloniale avec leur fille aînée, pour y être scolarisé. La famille s'est agrandie à ce



retour d'Europe, puisqu'une petite sœur à vu le jour en Allemagne.

"De son voyage, ma mère avait ramené une petite malle. Un jour, après l'avoir chargée de mes affaires, elle m'a conduit à l'école de la mission. Bien jeune encore, je suis devenu écolier et interne. On rentrait chez nous de temps en temps pour aller chercher des taros ou des ignames que l'on rapportait à l'école".

"il faut prendre la banane mûre, pas la verte, car celle-ci nous rendra malade..."

Dans deux classes, les nombreux élèves étaient encadrés par de sévères moniteurs. Le père Oubassac, Jean-Marie Doumai de Nakéty et Jean Kouinevin qui s'occupait de la classe de Marc et qui lui a appris à lire et à écrire.

"D'abord, pour être capable de lire la Bible, puis ensuite, j'ai appris l'histoire et le calcul. On n'avait pas le choix, il fallait travailler".

Il garde de cette époque des souvenirs terribles : "Il fal-

n'étaient pas meilleures et la vie quotidienne difficile.

"On vivait dans la misère et dans des conditions d'hygiène incroyables. Les vieux avaient installé une conduite en bambou à la source et creusé un grand trou pour récupérer l'eau. On s'y baignait, on y lavait notre vaisselle, et on l'utilisait pour faire la cuisine !".

Dans les dortoirs, les internes étaient regroupés par tribu. Ils dormaient dans des lits en bambou, sur des matelas de fougères que l'on changeait lorsqu'ils étaient trop usés.

"C'était une vie dure. Notre nourriture, c'était celle qu'on rapportait de chez nous. Nous marquions notre taro d'un signe pour pouvoir le reconnaître. Le cuisinier les faisait cuire dans d'immenses marmites et on récupérait la tubercule qui nous appartenait. Et tant pis pour celui qui n'en avait pas. Jamais de viande et au petit déjeuner, c'était souvent de la tisane".

Et pas question pour les élèves de se plaindre à leur retour chez eux ! Les parents les auraient triqués !

Plus tard, Père Luneau permettra les cultures autour de la Mission, ce qui sera bien utile pour les élèves originaires de tribus éloignées comme Niéré.

Au décès de sa mère, Marc arrête l'école au grand désespoir du Père Luneau qui aurait souhaité l'envoyer à Thio.

"Je restais à la maison, travaillais aux tâches domestiques, car mon père passait

ses journées au champ. Quand le Père Luneau passait, je me cachais dans les brousses car il m'aurait grondé de me voir traîner". A l'annonce de la seconde Guerre Mondiale, Marc est trop jeune pour répondre à l'appel du Capitaine Dubois. De nombreuses personnes sont volontaires à Méhoué et en particulier ceux dont les anciens avaient participé à la première Guerre Mondiale. Désigné par le Grand Chef, il est nommé "planton" pour un salaire de 500 frs par mois. "Ceux qui s'étaient engagés revenaient de permission riches. Moi, ça me faisait envie mais j'avais peur du Grand Chef dont la parole devait être respectée".

"En 1945, à l'Armistice, j'ai apporté le document de la fin de la guerre à la Mission. Le père Luneau a fait sonner les cloches. On m'a prêté un vélo et je suis parti annoncer la bonne nouvelle aux colons qui ont sorti de leurs cachettes de bonnes bouteilles de vin. A mon retour, le vélo n'était plus en état de marche !".

A 18 ans, comme beaucoup d'autres jeunes, Marc est réquisitionné par la gendarmerie pour installer des lignes électriques ou construire des routes dans la région de Boulouparis. Un travail mal payé où les employés étaient peu nourris et où "l'on était obligé d'aller voler des pieds de manioc par-ci par-là pour pouvoir manger". Un travail non reconnu par l'administration avant les années 60 et qui ne permet donc pas aujourd'hui de bénéficier d'une quelconque retraite.

En 1947, Père Luneau célèbre son mariage avec Marthe

Kénon. Ils auront sept enfants et vivront de l'agriculture. Arthur Féré, colporteur, achète leur café, produits des champs ou des jardins. Une vie de travail laborieux mais qui ne permettra pas au couple de faire scolariser tous ses enfants. Marc partage son temps entre la terre et la Mission où il y poursuit son engagement chrétien. Il suit également une formation de catéchiste à Ponérihouen.

Militant dans l'âme, il adhère à l'Union Calédonienne, récolte les cotisations et participe aux congrès du parti. Il quittera cette structure quand Lenormand y parlera d'autonomie.

En 1972, il est proposé pour être tête de liste sur la Côte Est, par le Mouvement Libéral Calédonien sur l'insistance du Père Soury-Lavergne.

Il n'est pas élu et part à la mine Pentecost de Kouaoua où il sera extracteur.

Plus tard, Jean Lèques le propose comme Conseiller du Gouvernement. Une décision qui le surprend mais qu'il accepte. Quand le MLC rejoint le RPCR, Marc rejoint naturellement ce parti dont il est aujourd'hui encore un fidèle militant. "Malgré les difficultés, je reste très attaché aux objectifs de cette formation".



Marc Oiremoin en compagnie du comité paroissial

"Je suis très sévère par rapport à la coutume et je refuse de participer à celles qui n'ont pas de sens."

Attaché à sa culture, il l'est aussi. Et à la coutume, mais celle des anciens, celle dont on connaît le sens, celles qui suivent les règles établies, celle où les gestes et les paroles vont ensemble. Il considère qu'aujourd'hui, elle ressemble souvent à du folklore.

"Je suis très sévère par rapport à la coutume et je refuse de participer à celles qui n'ont pas de sens. J'ai obtenu, j'ai écouté mes oncles, j'ai obéi à mes vieux et j'ai appris les choses dans le temps.

Quand il y a un vol, par exemple, il faut d'abord rendre l'objet du délit, puis on s'engueule, puis on se pardonne et enfin on casse une pierre ou on plante un bois pour se rappeler. Aujourd'hui on ne fait souvent que la moitié des choses".

Enfin, le devenir de sa commune ou de son pays l'interpelle aussi. Bien que militant politique, il reste persuadé qu'il ne faut pas mélanger les choses. "La politique, c'est la coutume des Européens. C'est aussi quelque chose que l'on apprend au fil du temps et que l'on s'approprie. Les actions communales sont faites pour le bien-être des

populations et dans l'intérêt général de ceux qui y vivent. Elles se doivent d'appartenir à tous et chacun peut y être entendu".

Très critique à l'encontre des autorités provinciales du Nord, il regrette que les villages aux mairies indépendantistes ne soient pas plus développés. "Il faut que ces communes de brousse aient plus de finances provinciales pour développer leurs villages car ce sont eux qui donnent l'image de marque d'une région".

Fidèle à l'esprit des Accords de Matignon et à celui de Nouméa, Marc reconnaît qu'ils permettent à tous les habitants de ce pays de trouver les moyens d'améliorer leur vie et de se prendre en charge.

"Mais regardons autour de nous, dans nos îles voisines du Pacifique et soyons prudents : il faut prendre la banane mûre, pas la verte, car celle-ci nous rendra malade...".

Arrière-grand-père sept fois, fier de ses 34 petits-enfants, Marc Oiremoin a reçu la médaille du Mérite National le 11 novembre 1971 à Canala. Il avoue s'être interrogé longtemps sur l'honneur d'une telle distinction qu'il pensait au fond de lui-même ne pas mériter.

Elle est peut-être tout simplement le symbole d'une vie bien remplie, courageuse et humble, la reconnaissance d'un homme qui sait vivre ses réussites sociales et humaines avec une simplicité et une sagesse qu'on peut lui envier.

Yvonne Boo

Elle abrège sa sieste pour nous recevoir et nous accueille avec ses yeux souriants et son envie de rire qu'elle sait communiquer.

A 85 ans, Yvonne n'a pas perdu de sa vivacité malgré sa mémoire qui lui joue parfois des tours. Mais elle sait prendre la vie avec philosophie et très bavarde, elle éprouve du plaisir à se confier sous la véranda de la maison familiale de Nighou.

Rémi Oniary, son père était agriculteur à Nonhoué. Sa femme, Justine du clan Mouassaieu, lui donnera cinq enfants. Yvonne est la troisième de cette fratrie.

Rémi était petit chef de la tribu. "C'était un homme gentil avec ses enfants et qui nous a donnés une bonne éducation. Nous vivions des produits des champs et de la pêche et j'ai eu une enfance sans problème. Il était par contre très sévère dans sa fonction et faisait respecter les lois. Dès qu'il voyait quelqu'un d'ivre à la tribu, immédiatement il prévenait les gendarmes".

Yvonne était la fille préférée de son père. C'est aussi pour cette raison qu'elle n'a jamais été à l'école contrairement à ses frères et sœurs. "Il n'a pas voulu que j'apprenne à écrire car il se disait que je pourrais lui faire des cachotteries en écrivant par exemple des lettres aux garçons !!".

Sa mère, soumise à son mari comme beaucoup de femmes de sa génération, n'osait pas le critiquer. "ça m'a toujours manqué de ne pas pouvoir apprendre et de ne pas pouvoir aujourd'hui encore lire ou écrire". Mais elle avoue feuilleter la revue municipale avec beaucoup de plaisir !

De tradition protestante, la famille fait, à Nonhoué, la prière tous les dimanches. C'est là qu'elle rencontre son futur mari, Yves Tourof Boo qu'elle épousera – mais elle n'est plus bien sûre – en 1935 ! "Pas un mariage forcé, un mariage d'amour". déclare-t-elle avec une fausse timidité !



"Il faut dire aux petits combien l'école est importante pour qu'ils se construisent d'abord eux-mêmes et pour qu'ils construisent ensuite leur pays".

Installés d'abord à Kuinet dont Yves est originaire, ils iront vivre à Méhoué puis à Nighou pour se rapprocher des temples. Yves est en effet diacre et lors de la scission de l'Eglise Protestante, il choisit la voie du Pasteur Charlemagne et participe à la fondation de l'Eglise Libre.

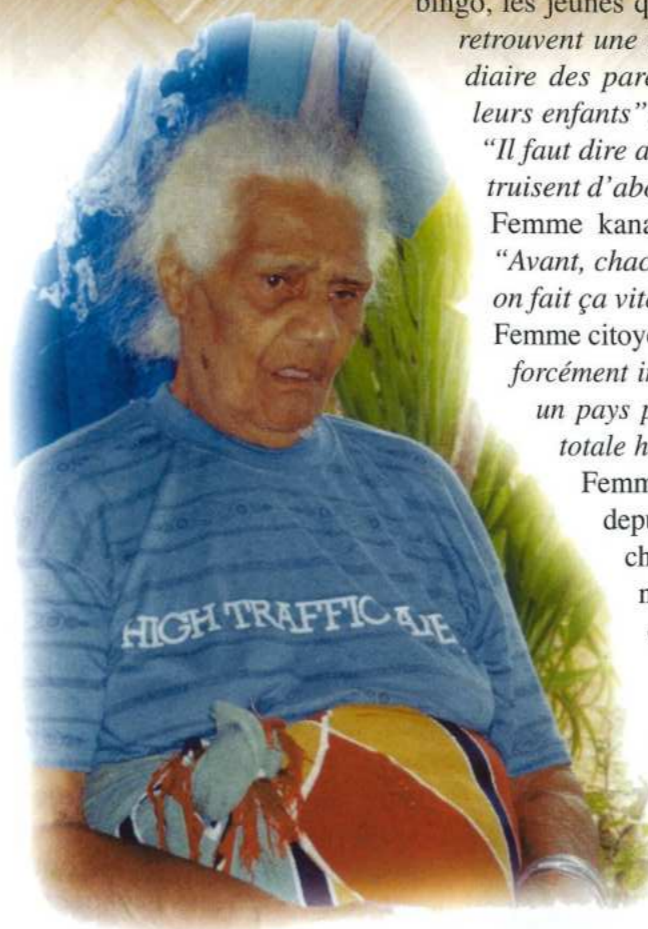
Lorsque le pays traverse les années de la seconde Guerre Mondiale, Yvonne se souvient des avions bruyants dans le ciel et des voitures pétaradantes sur les routes. "Nous nous cachions sous le banian qui se trouvait alors vers l'école de Méhoué, sautons dans la tranchée ou courions vers la montagne car nous avions peur des bombes ! Sous les rochers ou dans les brousses, nous attendions que les bruits cessent avant de sortir de nos cachettes !".

Mère de famille, elle élève ses huit enfants et passe ses journées au champ en leur compagnie. "Aujourd'hui, les jeunes mères se laissent aller, elles sont beaucoup moins courageuses que nous l'étions. Elles confient facilement leurs enfants à d'autres pour qu'on s'occupe d'eux".

Elle veillera à scolariser ses filles et ses fils à l'école publique, consciente de l'importance de cet apprentissage pour leur vie future. Elle perdra bien trop vite une partie de sa descendance mais partage aujourd'hui avec ses deux enfants, la fierté d'être 12 fois grand-mère et deux fois arrière-grand-mère.

Depuis le décès de son mari, elle va moins souvent au champ et aime s'occuper de ses fleurs. Elle regarde un peu la télévision mais reconnaît que les nouvelles technologies et la modernité ne l'intéressent pas plus que ça.

Les problèmes de société l'interpellent malgré tout. Elle regrette les occupations parfois futiles des mamans qui délaissent leurs enfants pour jouer au



bingo, les jeunes qui ne respectent plus rien. "Mon souhait, c'est que les gens retrouvent une ligne de vie, grâce à la morale religieuse ou par l'intermédiaire des parents qui souvent aujourd'hui ne sont plus des guides pour leurs enfants".

"Il faut dire aux petits combien l'école est importante pour qu'ils se construisent d'abord eux-mêmes et pour qu'ils construisent ensuite leur pays". Femme kanak, elle déplore les changements qu'a subi la Coutume : "Avant, chacun avait son rôle, les choses étaient bien faites. Aujourd'hui, on fait ça vite fait et il n'y a plus le sens qu'on pouvait lui donner avant". Femme citoyenne, elle n'a jamais été une militante politique : "Je ne suis pas forcément indépendantiste mais j'ai vraiment envie que l'on construise ici un pays pour tous et que l'on arrive à une totale harmonie".

Femme d'ici et d'aujourd'hui elle a vécu depuis sa naissance en 1917, l'histoire chaotique du pays et les bouleversements du XX^e siècle. Elle a traversé ces longues années avec la sérénité des femmes de la terre, trouvant son bonheur dans la simplicité, son travail de mère et d'épouse et la vie familiale. Des valeurs d'un autre temps – penseront certains – mais qui donnent à Yvonne la satisfaction d'une vie épanouie, heureuse, bien remplie et encore pleine de rires.



Le dernier arrière-petit fils d'Yvonne

Quand les vieux racontent...



« Chez nous, les oiseaux – ceux du bord de mer et ceux de la montagne – racontent l'histoire de notre région.

L'albatros, lorsqu'il quitte la côte, annonce le mauvais temps. Les oiseaux de mer le suivent et viennent

se réfugier dans la Chaîne. Mais les autres volatiles ne sont pas contents. Ils n'ont plus de place pour se protéger du vent et de la pluie et ils montrent leur mécontentement.

L'aigle, pour éviter les disputes, propose de réunir les oiseaux d'en bas et ceux d'en haut. Il envoie un messenger qui passe toutes les portes jusqu'à celle de Ouassé.

« Qui est votre porte-parole, vous les oiseaux d'en bas ? ».

« C'est l'albatros ».

« Il sera aussi notre mes-

sager. Quand vous sentirez que le mauvais temps approche, il faudra nous prévenir et vous trouverez refuge chez nous en haut ».

Mais la roussette n'est pas d'accord. Evidemment pour elle en haut c'est en bas et en bas c'est en haut, elle qui passe sa vie à regarder le sol !

« Tu n'as pas à décider » lui disent tous les oiseaux réunis. « Nous avons beaucoup d'oisillons à protéger quand toi tu n'as qu'un petit ».

« Vos œufs tombent des nids ou les prédateurs les

volent. Moi, je n'ai qu'un petit mais je le garde contre moi au chaud » proteste la roussette. Vexée, elle a rassemblé son clan autour d'elle et c'est depuis ce jour que les roussettes vivent en colonie au pied des montagnes.

C'est comme cela chez nous. Comme les oiseaux, les clans des hommes ont été en chercher d'autres ailleurs... »

Arthur Maramin

(Centre Culturel Jean-Marie Tjibaou)

L'ARRIVÉE DE L'ÉVANGILE EN PAYS XARACUU

La tribu de Ouassé est le berceau de l'évangile à Canala, comme aiment à le rappeler les anciens du bord de mer.

Mais l'évangélisation de cette région ne s'est pas faite sans douleur et sans drame.

Avant 1877, des évangélistes protestants anglais et tongiens tentent de créer des contacts à la tribu de Ouassé mais ils seront refoulés par ses habitants.

C'est en 1884 qu'arrive à Ouassé, Mataia, évangéliste originaire d'Ouvéa.

Il est alors bien accueilli et c'est en langue d'Ouvéa qu'il explique sa mission religieuse.

Les liens ont toujours été forts entre les deux populations et il était fréquent que les habitants de Ouassé naviguent en pirogue vers Ouvéa où ils séjournent plusieurs mois.

C'est peut-être ce qui explique que Mataia a été écouté. Il a parlé de son Dieu au chef et aux vieux rassemblés autour de lui :

"Ce que vous adorez n'est pas Dieu", leur a-t-il dit en faisant référence aux traditions païennes des Kanak, "Dieu est un peu jaloux, il faut l'honorer lui seul".

Et c'est ainsi que Ouassé est devenue protestante.

Avant la construction du premier temple de la région, entre 1884 et 1890, des "teachers" et des pasteurs se sont installés au bord de mer où ils ont certainement procédé à des baptêmes collectifs.

Les nouveaux chrétiens se sont alors vêtus et ont renoncé, comme on leur demandait, à leurs pratiques ancestrales et païennes. Pendant ce temps, dans les val-

lées de Canala, sur les plateaux ou dans la Chaîne, on s'étonne de ne plus retrouver les habitants du bord de mer aux traditionnels marchés. On s'étonne et on s'inquiète et on décide d'envoyer des éclaireurs au-dessus de Ouassé.

Lorsque les Kanak de Canala réalisent les changements apportés par les évangélistes, ils sont plutôt mécontents.

Des expéditions punitives et collectives sont donc organisées à plusieurs reprises.



Les pilous de guerre résonnent sur la montagne et on vient combattre les vieux pour les punir d'avoir accepté cette parole d'ailleurs.

Les hommes de Ouassé, qui n'ont finalement pas perdu leurs traditions guerrières, enlèvent le manou dont ils sont vêtus, saisisent leur casse-tête et vont se battre. Puis au retour, ils remettent leur manou et recommencent à prier !!!

Des combats sanglants ont tout de même lieu et des cases sont incendiées. A l'intérieur de l'une d'entre elle, le vieux Nassaromeurt brûlé.

Il deviendra le premier martyr chrétien de Canala. Dans les

chefferies de Canala, on n'admet toujours pas cette conversion. Les chefs envoient un jour leurs hommes en mission et leur demandent de ramener à Canala les hommes les plus costauds de la tribu de Ouassé.

On décide de leur infliger une punition qui les tiendra hors de la tribu pas loin d'une dizaine d'années.

Ces forçats creuseront le chenal qui mène aujourd'hui au "dernier poteau".

Dans des conditions terribles, mal nourris, ils réaliseront ces travaux creusant à la main ce canal que nous admirons tous aujourd'hui et qui nous permet à marée haute de rejoindre la baie de Canala.

Heureusement, ils trouveront des alliés à Mia qui leur apporteront la nuit et en cachette un peu de nourriture et de soutien.

Un jour, les femmes du Chef Nondo partent à la pêche aux crabes dans les palétuviers et découvrent les hommes de Ouassé et leur terrible travail. Elles le rapportent au Chef Nondo qui n'étaient pas au courant.

Il met son chapeau de chef, prend son casse-tête et va voir les chefs Gélima et Kaké.

"Vous devez libérer ces hommes", leur dit-il, "car ce Dieu qu'ils honorent sera peut être un jour le nôtre". Et les hommes de Ouassé furent libérés.

Le premier Eka de leur tribu s'est appelé Puniton, en souvenir des travailleurs de force victimes des punitions infligées par les chefferies de Gélima et Méhoué.

A Ouassé, on raconte que si une telle chose a pu se passer, c'est que le filet protecteur a été touché... On dit aussi qu'aucune cérémonie de pardon n'a jamais eu lieu....

C'est grâce aux notes rassemblées dans son ouvrage paru en 1967, "Vos racines", que Philippe Rey Lescurre, ancien missionnaire, nous éclaire sur la présence protestante dans les autres tribus de Canala :

KUINET : « Cette histoire nous vient de la bouche même du grand chef Kataui à Nigu. L'évangile aurait pénétré à Uinet aux environs de 1915 par le moyen des femmes de Lifu. Il arriva par le bord de mer à Ouassé et Nakéty. La première était Moni, la seconde Minia. Minia épousa Araso Moté Gouemeu. Ils firent la prière pendant de nombreuses années ».

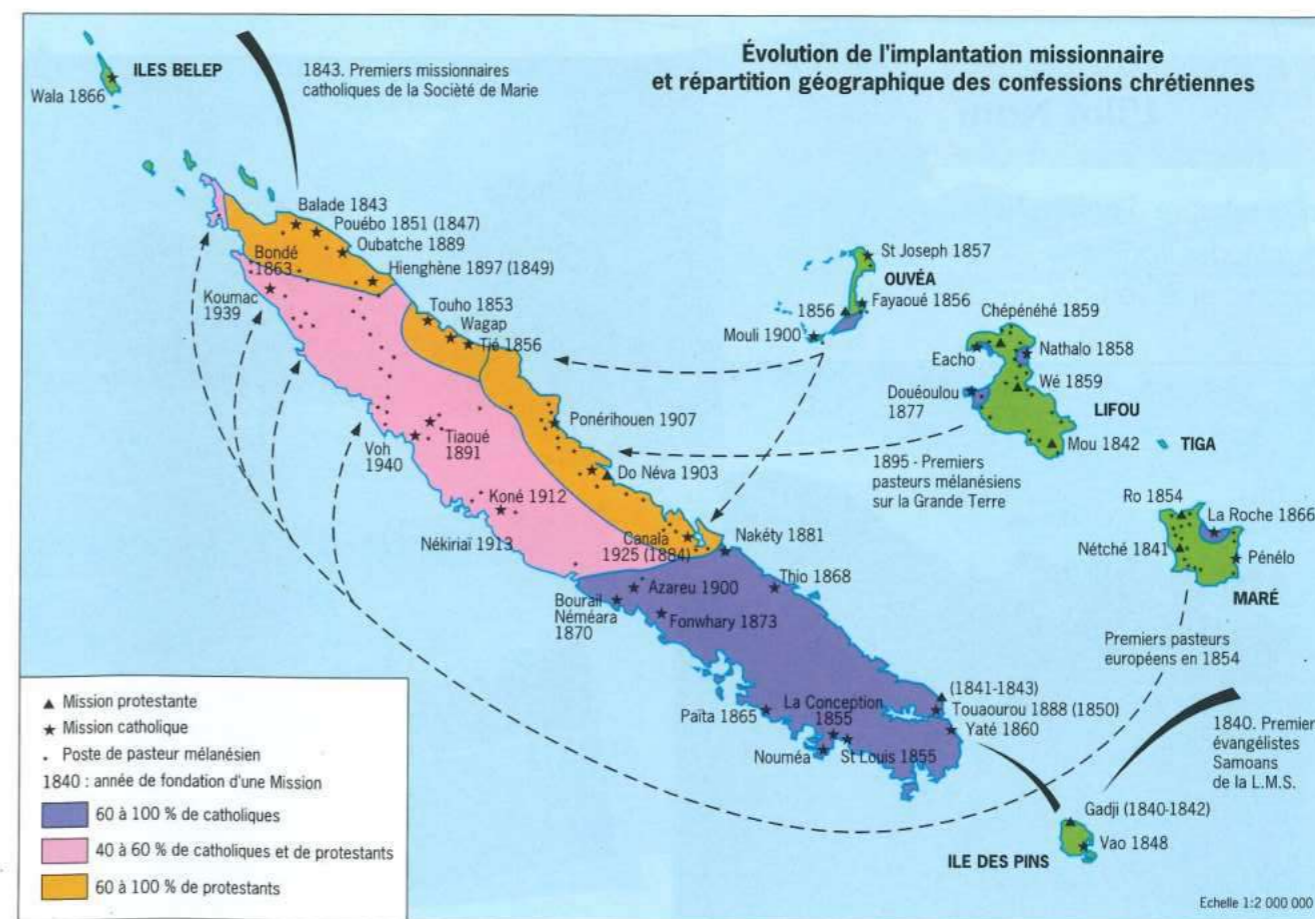
BOAKAINE : « Le pasteur Acoma Nerhon y a travaillé de 1920 à 1925. La tribu était à majorité catholique, formée par des gens de la tribu de Méhoué qui retourneront chez eux quand certaines difficultés seront aplanies ».

MÉHOUE : « Eliä fut le premier pasteur de cette tribu. Nous y avons inauguré le temple avec le chef Potone en 1929. Le chef Uatio fut baptisé par nous lors du Mai en 1929. On lui apporta aussitôt en dons, comme le veut la coutume, tout ce qu'on avait sous la main : un nerhu, un chapeau, un pantalon, un cantique, du tabac. Alors ceux qui n'avaient pas osé devancer leur chef se levèrent à leur tour et ce fut une joie indescriptible ».

GÉLIMA : « La prière ne continua pas à cause du chef Djarimoa Bapu, connu par les Blancs sous le nom de Gélima ». « A Koréa en 1915, les chefs Bapu et Chépénon

chassent les pasteurs ». Il faudra l'intervention de Leenhardt pour que l'on accepte l'installation du pasteur.

MIA : « Des familles de Nexo reçurent la parole. Ensuite, deux frères de la famille Rajiura, deux chefs, apportèrent cette parole à Mya. Ils demeurèrent à Uiné. Un temple y fut élevé. Le premier pasteur fut un Maré, Uauanab. Le chef Batia nous demanda un pasteur en 1930. Le temple qu'il avait construit était immense pour que les païens y viennent et ne suivent pas les gens de Coindé qui s'étaient faits catholiques ».



NOTRE HISTOIRE

NOTRE HISTOIRE

Les explorateurs des siècles passés ont tous vanté la situation géographique exceptionnelle de notre commune, bordée par les baies de Canala ou de Nakéty...

"Pendant la journée, nous passâmes devant la belle baie de Nakéty dont les bords sont entourés de forêts..."

"Nous entrâmes dans la baie de Canala. Cette baie est un long canal de cinq ou six miles de profondeur qui s'élargit à l'entrée pour former un vaste port".

Jules Garnier



"La situation de la tribu de Canala est jugée excellente. Le site est considéré comme prometteur. Le port, avec ses quatre bassins naturels, constitue un abri très sûr".

Tardy de Montravail

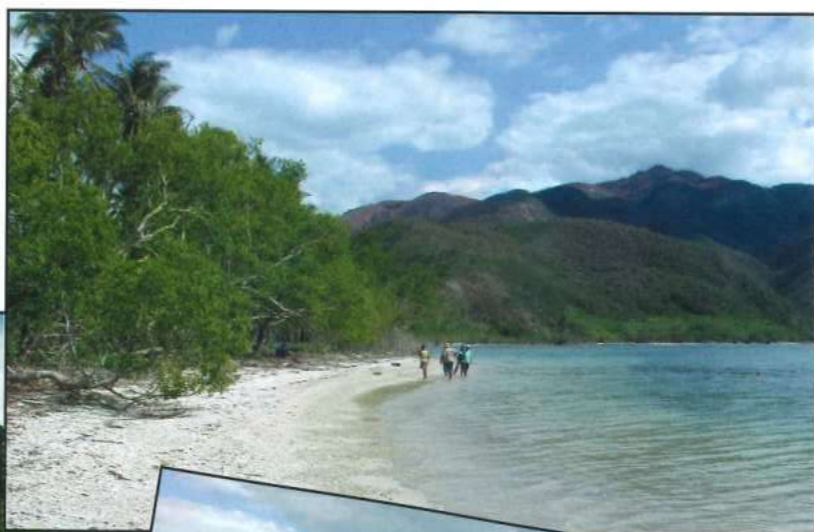
"J'habite Canala, un des plus beaux ports de l'île"

Colon Pénétrant



L'îlot Nani

On y retrouve l'atmosphère et les couleurs des latitudes tropicales : sable blanc, lagon turquoise et le vert des cocotiers...



LE BORD DE MER A CANALA

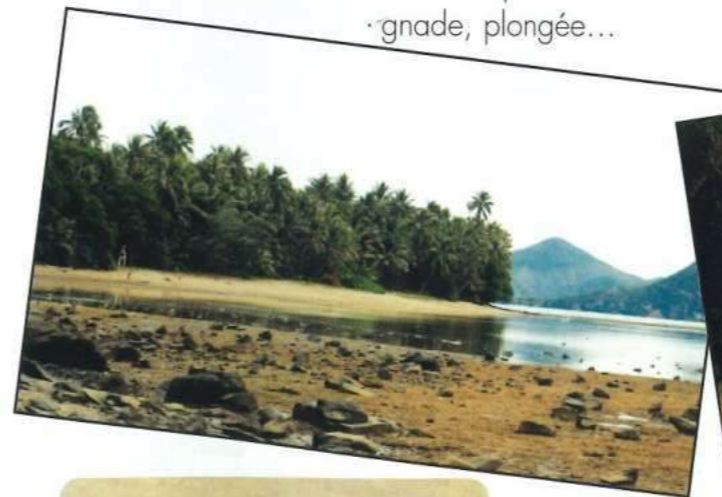
La plage Saint Pol à Nakéty

Les amoureux de la nature apprécient aujourd'hui l'aspect sauvage des plages de St Pol ou de la Providence à Nakéty.



Ghio - Ouassé

On peut rejoindre le récif à marée basse et partir à la recherche des pétroglyphes sur les roches noires. Les jeunes de Ouassé souhaitent développer le tourisme de proximité avec accueil en tribu dans leur région. Les atouts ne manquent pas. Promenades variées, visites de pétroglyphes, des anciennes exploitations minières et des sites de légende et bien entendu les activités nautiques traditionnelles : baignade, plongée...



La baie de Canala



Les trois frères



La plage de Mélasse



ART LES SCULPTEURS DE CANALA

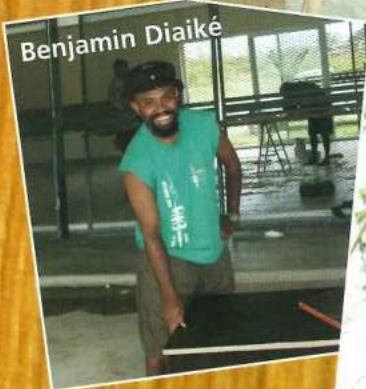
ASSOCIATION JÔ ME JÏA



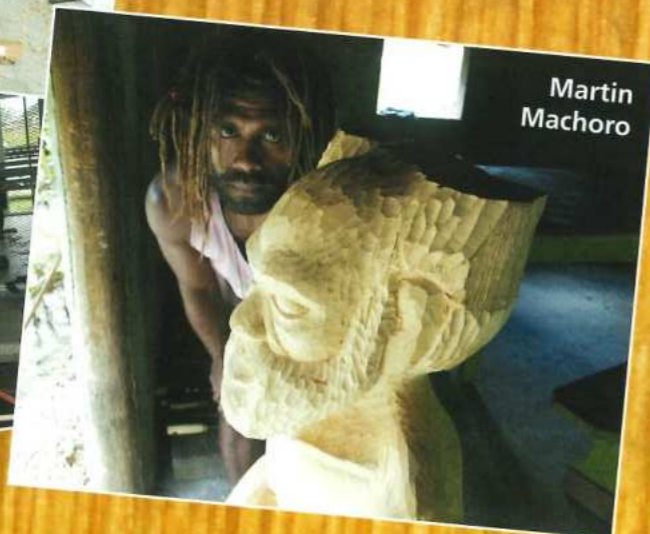
Sylvio Jorédié



Pwédé Moasadi



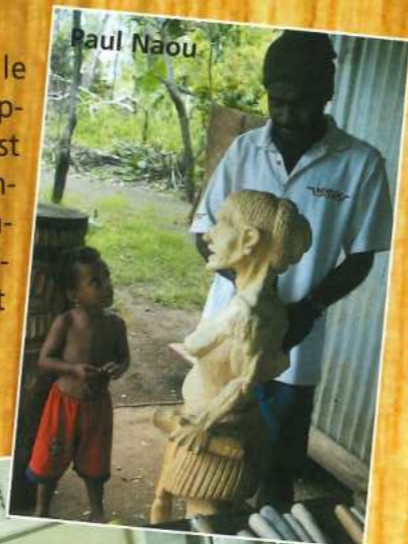
Benjamin Diaiké



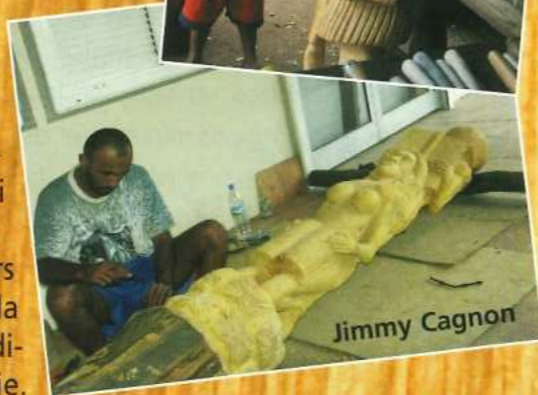
Martin Machoro

La renommée et le savoir-faire des sculpteurs de Canala n'est plus à démontrer. La Mairie a récemment chargé Benjamin Diaiké de programmer et d'animer une opération d'aménagement et d'embellissement des espaces et les bâtiments publics communaux. Les sculpteurs réalisent actuellement des œuvres pour la place du village, la médiathèque et la mairie. Ils sont aussi associés aux travaux de la salle socio-culturelle pour les aménagements extérieurs et pour la fourniture de poteaux sculptés qui orneront l'entrée de la salle. Dans la foulée, les sculpteurs de Canala seront chargés de la valorisation des panneaux indicateurs pour la toponymie.

Cette opération lancée par la Province Nord et pilotée par Jean-François Carrez-Coral s'inscrit dans l'objectif défini par l'Accord de Nouméa pour le recensement et le rétablissement des noms kanak des tribus et sites remarquables.



Paul Naou



Jimmy Cagnon



Stanley Cagou



Enregistrement du groupe WADEMA

Accueilli par la famille de Francis et Philomène Tyuiénon à Nighou, le groupe Wadema a pu enregistrer son premier album dans une case réservée à cet effet. La préparation de cet enregistrement a nécessité une semaine de travail intense avec l'intervention de deux musiciens formateurs (arrangements et cours musicaux) venus de Nouméa :
■ John Challiot, claviers,
■ Jean-Louis Hamu, basse-batterie.
Lilian Nobilet de l'association Pwara-Waro ainsi que Fabrice et Freddy de l'association Arii-Jawe de Poindimié ont assuré



la prise de son où les sept musiciens et les quatre chœurs ont défilé un par un. Après le mixage du CD par les Associations Pwara-Waro et Arii-Jawe à Poindimié, la mastering sera réalisée par Jean-Baptiste Diala à Nouméa.

L'album contiendra huit compositions relatant la vie quotidienne à Ouassé et Canala, sa sortie est prévue pour la fin de cette année.





Océania de VTT

La caravane des vététistes a fait escale dans notre commune pour la deuxième fois le 11 novembre dernier.

Partis de la Foa, les coureurs ont rejoint le terrain de sport de Nonhoué après avoir peiné à Mia ou à Méhoué.

Comme à l'accoutumée, les pétales de fleurs ont jalonné leur passage.

Un peu d'anxiété du côté des groupes de jeunes de Nonhoué qui ont géré l'accueil et l'intendance, sous le regard encourageant de leurs parents.

Qu'ils soient rassurés, leur première était parfaite ! Sur la grande table installée à l'ombre, les plats copieux étaient aussi beaux que bons et les cocktails de fruits frais ont su rafraîchir les coureurs.

Les danseurs version kanak, africains ou rappeurs, ont animé le public et nos visiteurs.

On s'est quitté par un au revoir, chacun exprimant son bonheur d'accueillir ou d'être accueilli, au nom de la Mairie, des coutumiers ou des organisateurs de ces trois jours de VTT.



LA FÊTE DES ECOLES

Une deuxième édition qui, comme précédemment, a mobilisé les équipes enseignantes et les élèves de toutes les écoles maternelles et primaires de Canala.

Sur le stade municipal, à l'ombre des tentes, les spectateurs ont été nombreux à se laisser charmer par ces spectacles enfantins. Un peu stressés parfois, toujours très naturels, les enfants ne nous laissent jamais indifférents et nous donnent l'occasion de montrer les



relations affectives et éducatives qu'ils ont su créer avec leurs enseignants le temps d'une année scolaire. Vêtus des tee-shirts bleus, jaunes, verts ou rouges selon leur établissement d'origine, les élèves ont dansé, chanté, animé des marionnettes ou joué des sketches devant un public conquis d'avance. En fin de journée,

le groupe Aurore et les rappeuses de Soo Mè Kwé ont précédé les citoyens Yanes. Une prestation très professionnelle où le talent des danseurs a permis aussi de livrer un message contre l'alcoolisation des jeunes.

On s'est quitté sur les notes de musique de Tomasi et les voix des jeunes chanteurs du Centre Scolaire Catholique.

Une journée placée sous le signe de la rencontre et qui a conclu l'année scolaire de manière très sympathique.



LES 10 ANS DE L'ÉCOLE DE NÉHO

Le 10 décembre dernier, Félix Midja, Directeur de l'école de Ného, entouré des parents d'élèves, de représentants de l'enseignement ou de coutumiers célébrait les 10 années de son établissement. Dépendant de

L'alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique, il accueillait en 2002 une soixantaine d'élèves en maternelle et en primaire. De nombreuses animations avaient été prévues pour fêter dignement cet anniversaire.

Prestations de danses, concerts musicaux, et les stands divers et de restauration ont animé cet événement. Cette commémoration s'est prolongée par une kermesse tout au long du week-end.

JOURNÉE RAP ET COURS DE DANSE AU VILLAGE

Plutôt danse de banlieue, le Rap a aussi ses fans à Canala. Samedi 16 novembre dernier, nos quatre groupes locaux ont accueilli Yanes de Nouméa pour une journée de rencontres et de concours. Les rappeurs de la ville sont devenus membres du jury le temps des prestations et ont eu la dure tâche de départager leurs sœurs rappeuses de brousse. Ils ont dit-on, été impressionnés

par leur niveau et projettent de les inviter dans la capitale.

Une journée organisée par les associations Soo Mè Kwé et Kass Fou qui ont uni leurs talents pour qu'elle se déroule sous les meilleurs auspices.



INAUGURATION DE L'ANNEXE DE LA MAIRIE À NAKÉTY

Inaugurée le 28 mars dernier, la mairie annexe sera un outil de proximité au service de la population des tribus de Canala.

Outre les services communaux, la mairie annexe accueillera également la permanence d'autres services annexe, tel que l'ADIE, la MIJ, les chambres consulaires...

Un local équipé est réservé aux autorités coutumières de Nakéty qui disposeront aussi d'une salle de réunion de 50 places.



La Mairie assurera ses permanences :

les mardi, mercredi et jeudi en matinée.

ÇA S'EST PASSE CHEZ NOUS

HOMMAGE À BONIFACE BRUKOA

Un exemple à suivre pour la jeunesse de Canala



Né en 1924 à Gélima, le vieux Bonni nous a quitté dans sa 79^e année, au terme d'une belle vie de fidélité et de labeur.

Marié en 1949 à madame Antoinette Wamytan, M. Brukoa laisse derrière lui 13 enfants et 103 petits-enfants et arrières petits-enfants.

Le parcours exceptionnel de cet ancien nous incite au respect et à l'humilité. En effet, après avoir exercé professionnellement dans différents métiers tels que l'agriculture, le transport en commun au sein de l'entreprise Météor car de la tribu de Saint-Louis et dans le bois (dans les exploitations forestières et les scieries du Sud, Rivière des Pirogues, la Thy, de la Rivière Bleue), ou à la Briqueterie du Mont-Dore, Monsieur Brukoa consacrera, de 1946 à 2001, 55 ans de son existence à la vie publique au service de ses semblables.

- Plus jeune adhérent de l'UICALO à la création de l'association,
- 1947-1967 : conseiller municipal au sein de la commission municipale du Mont-Dore,
- 1967-1977 : Maire Union Calédonienne de la commune du Mont-Dore, puis conseiller jusqu'en 1983,
- 1983-2001 : conseiller et 6^e adjoint au Maire de Canala.

M. Brukoa était également président du Comité Paroissial de Canala et membre du conseil des anciens de la grande chefferie Bwaghéa de Méhoué.

Présent aux obsèques, M. Bernut, Maire du Mont-Dore a salué les choix judicieux de son prédécesseur qui marquent aujourd'hui la vie des Mont-Doriens.

**La commune de Canala salue
votre nom, votre travail et votre mémoire**



Horaires de la Mairie

- **Du lundi au jeudi** : de 7h30 à 11h30 puis de 12h15 à 16h15 (vendredi 15h15)
- **Le Maire** reçoit sur rendez-vous le mercredi et le jeudi (Voir Louise à l'accueil).
- **La mairie annexe de Nakéty** est ouverte le mardi, mercredi et jeudi en matinée.

Restauration

- **Le relais de l'Opium** - Ouvert en semaine, pour le déjeuner et fermé les vacances scolaires - Tél : 42.30.96
- **Snack "Jati-Muru"** : ouvert toute l'année en semaine à partir de 5h - Tél : 42.41.51
- **Le relais de Canala** : ouvert toute l'année en semaine Tél : 42.30.07

Hébergement

- **Camping de Kuinet** - Tél : 42.31.18
- **Accueil des campeurs et des plaisanciers à Ouassé** - Tél : 88.15.11 ou 42.54.77
- **Chambres à louer à Gélima** - Tél : 42.41.51

Station d'essence

Depuis le 7 août dernier, l'unique station de la commune a repris du service à la tribu de Taradé, au bord de la RPN3. Ouverte toute l'année, 7 jours sur 7, son personnel vous y attend de 6 heures à 19 heures. Une petite épicerie a également été installée.

Permanences diverses

- **Société générale** : le mardi.
- **BCI** : le lundi, mercredi et vendredi.
- **Enercal** : les 2^e et 3^e jeudi du mois de 9h à 14h.
- **La cellule "habitat"** reçoit les personnes intéressées le mercredi toute la journée.
- **L'ouverture des services administratifs** au public se fait aux horaires suivants : Du lundi au jeudi, de 7h30 à 11h30 et de 12h15 à 15h30 (vendredi 14h30).

Santé et social : n° utiles

- **Aide médicale gratuite** : le mercredi à la mairie. Faire renouveler sa carte deux mois avant son expiration.
- **L'assistant social du dispensaire** : les lundi et jeudi de 8h à 11h, sauf le premier jeudi du mois. Un numéro vert devrait être mis à la disposition des populations de la Province Nord. Il permettra aux personnes en détresse ou en situation d'urgence, de contacter un des assistants sociaux du Nord en dehors des heures administratives.
- **L'assistant social scolaire** est présent au collège les lundi et jeudi à partir de 9h.
- **Le dispensaire** accueille les patients à 7h30 le matin et à 13h30 l'après-midi du lundi au vendredi. En dehors des heures ouvrables et le week-end, ne contacter le personnel médical qu'en cas d'urgence.
- **Médecins et sage-femmes** consultent sans rendez-vous.
- Consulter le planning du dispensaire pour les visites de spécialistes.
- **Le cabinet dentaire** est ouvert les lundi et mardi de 7h30 à 17h et le vendredi de 7h30 à 15h. Les soins dentaires sont assurés par des dentistes privés.
- **Le centre de kinésithérapie** de la mission accueille sur rendez-vous. Tél : 44.30.31 ou 76.37.37
- **La pharmacie d'Aoumou** est ouverte de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, sauf le vendredi après-midi.
- **Le local du Secours Catholique** est ouvert le mercredi : Emma-Nanon-Kenerou-Haouli : 1^{er} mercredi du mois. Mérénémé-Boakaine-Koh-Kouaoua : 2^e mercredi du mois, Gélima-Mia-Kuinet : 3^e mercredi du mois, Nakéty-Koh-Kouaoua : 4^e mercredi du mois.
- **Actions "Mère et enfant"**, menées par des intervenants de la DPASS Nord, le second jeudi du mois. en collaboration avec Betty Nédénon, auxiliaire de vie, des actions de prévention et d'information sont mises en place auprès des mères pour le bien-être des jeunes enfants. Ces actions se décentralisent et cette année à Nakéty ou à Boakaine, des ateliers "cuisine" ont été organisés. L'objectif : mieux nourrir les enfants en favorisant l'allaitement au sein, la cuisine à base de produits locaux et la limitation des féculents.

Marchés

- **Au bord des routes, à Haouli, la Crouen ou Gélima**, les produits de la terre sont mis à la vente dans des mini-marchés. Si la caissière n'est pas à son poste, servez-vous en fruits ou en légumes et laissez vos pièces dans la boîte prévue à cet effet !



Gélima